

VOTRE RÉGION

SAVOIE Chargé par le gouvernement de l'accueil et de l'intégration des réfugiés, Alain Régnier a échangé, hier, avec les services de l'État et leurs partenaires

Réfugiés : encore des efforts pour les intégrer

Entre hébergement, insertion par l'emploi et apprentissage de la langue française, le délégué interministériel a pris la température dans différentes structures intervenant dans ce domaine.

Un vrai marathon. La visite d'Alain Régnier en Savoie était réglée à la minute près. Le délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés a à peine pris le temps de déguster les spécialités bangladaises proposées par Delwar, logé au Centre provisoire d'hébergement (CPH) de Moûtiers. C'était la première étape de son parcours.

Nommé auprès du ministre de l'Intérieur le 24 janvier, Alain Régnier avait comme objectif, à travers sa visite savoyarde de ce mercredi après-midi, d'échanger avec différents acteurs sur les actions d'intégration professionnelle des réfugiés, leur formation linguistique, la façon dont ils sont logés et leur accompagnement sur le plan civique.

■ Six nationalités et 10 langues au centre d'hébergement de Moûtiers

Une occasion rêvée pour l'équipe du CPH de faire remonter les difficultés auxquelles elle est confrontée. Les locaux administratifs de Moûtiers gèrent 21 logements répartis dans la vallée de la Tarentaise, entre Feissons-sur-Isère et Bourg-Saint-Maurice.



Dans le logement d'un réfugié hébergé à Moûtiers, des échanges ont permis de pointer du doigt les difficultés d'intégration sociale, professionnelle ou civique. Photo Le DL/R.M.

Pour l'heure, tous ne sont pas occupés : 45 réfugiés sont accueillis au total (enfants, personnes isolées ou familles monoparentales), représentant 75 % des capacités d'occupation. Avec six nationalités parlant 10 langues différentes, les problématiques de la compréhension et de l'apprentissage du français sont « un des axes prioritaires du CPH », comme le souligne le directeur Nicolas Riboulet. Cette difficulté est due au fait que bon nombre des personnes accueillies n'ont pas réalisé de formation linguistique à leur arrivée. Le CPH doit donc s'adapter, notamment via la mise en place d'ateliers socio-

linguistiques avec des partenaires associatifs. Bien que ce ne soit pas une de ses missions premières.

« Comment ça se passe pour les comptes en banque ? », a notamment demandé Alain Régnier. Question loin d'être anodine : avoir une identité bancaire permet de recevoir un salaire. Une perche tendue à lui-même pour annoncer qu'une convention est en cours de concrétisation avec la Banque postale pour permettre, malgré leur statut, l'ouverture de comptes bancaires aux réfugiés. Après seulement, ces personnes hébergées pourront se pencher sur le déchiffrement

d'une fiche de paie.

Le délégué interministériel a invité élus et acteurs à faire remonter « les choses très pratiques ». D'autant que, « parfois, la décision très nationale a une déclinaison très locale », considère Fabrice Pannekoucke, conseiller régional et maire de Moûtiers.

■ Emploi : une « volonté » freinée par un manque de moyens

Trouver un travail n'est pas toujours évident. Avant de s'intéresser à la plateforme linguistique « Aider » de Montméliant, c'était l'objet d'un crochet à Gilly-sur-Isère. Alain Régnier a

rencontré des représentants du groupe AART, qui participe notamment à la promotion de l'insertion par l'activité économique. En 2018-2019, quatre structures du groupe ont accueilli des réfugiés et demandeurs d'asile, dont le centre de collecte et de valorisation des déchets Tri-Vallée : 14 salariés en 2018 ; 13 en 2019.

Néanmoins, les neuf structures - dont six sociétés coopératives et cinq structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) - sont confrontées à des moyens limités. Le président d'Alpes TLC évoque une « volonté » freinée par un manque de financements. Ce centre de tri des textiles usagers implanté à Ugine a embauché 10 réfugiés en 2018 et 8 en 2019. Ceci malgré, aussi, la « difficulté de s'adapter et de ne vraiment pas savoir qui on va avoir le lendemain ».

Ce n'est pourtant pas les emplois qui manquent. Gauthier Mestrallet, gérant du groupe AART et PDG de Tri-Vallées, décrit « un vrai besoin de main-d'œuvre » et une « vraie opportunité » de faire travailler ces réfugiés. D'autant que les entreprises du bassin albertillois ont « du mal à recruter », relève Frédéric Burnier Ramboret, vice-président de la communauté d'agglomération Arlysère. « Il y a des rigidités sur lesquelles on va continuer de travailler », a assuré Alain Régnier. Nul doute que ses différents interlocuteurs veilleront à ce que les actes suivent les paroles.

Rémi MILLERET

121 réfugiés installés en Savoie, en 2018



Hier à Chambéry, Alain Régnier avec le préfet Louis Laugler et Thierry Pothet, en charge de la protection des populations.

Photo Le DL/S.G.

Avant de se rendre en Tarentaise, Alain Régnier a rencontré les partenaires des actions d'intégration professionnelle des réfugiés, de formation linguistique, de réinstallation et d'accompagnement au service civiques mises en place en Savoie. Cette rencontre, en préfecture, lui a permis de prendre la mesure des actions savoyardes.

En France, 36 000 adultes et 9 000 enfants ont acquis le statut de réfugiés. Des ressortissants issus essentiellement de Syrie, d'Afghanistan et d'Afrique subsaharienne. La fin d'un parcours du combattant pour ces personnes qui ont fini par acquiescer le droit

d'asile.

121 de ces réfugiés ont été recensés en Savoie en 2018. Ils étaient 164 en 2017. « Le plus difficile est de convaincre une partie de nos compatriotes que ces réfugiés ne sont pas là pour prendre leurs emplois ni pour bénéficier des aides sociales », résume le délégué interministériel. Un discours d'autant plus compliqué depuis le mouvement des Gilets jaunes.

Pourtant de nombreux employeurs, notamment dans l'hôtellerie, peinent à recruter et sont demandeurs de cette main-d'œuvre.

S.G.